

## Nouveau: un rendu pour un prêté

Chaque jour qui passe révèle un peu plus des dimensions proprement gigantesques de la fortune du clan Marcos. A ce niveau d'accumulation de la richesse, on ne peut plus parler de volonté d'enrichissement — pour quoi faire? — mais de cleptomanie, comme l'a affirmé un parlementaire américain. Cette pratique prêterait à sourire si elle ne s'était développée au détriment de toute une population qui vit dans la pauvreté et l'analphabétisme, si elle n'avait saigné à blanc un pays au bord de la banqueroute et dont la dette extérieure avoisine les 27,5 milliards de dollars.

Une partie de cet argent a trouvé refuge en Suisse; les documents aux mains des autorités américaines en apportent la preuve irréfutable. D'ailleurs les milieux bancaires l'admettent, même si les estimations des autorités philippines leur paraissent surévaluées. Mais en l'occurrence la précision n'est pas de mise: quand des montants se traduisent en dizaines de millions de dollars, la marge d'erreur n'a plus guère d'importance.

A l'heure où le gouvernement de Corazon Aquino jouit dans le monde d'un formidable courant de sympathie, les autorités fédérales ont su prendre rapidement la décision exceptionnelle qui s'imposait, tant d'un point de vue moral que d'un point de vue politique. Certes, le gel des avoirs du clan Marcos et l'obligation faite aux banquiers de les déclarer d'ici au 9 avril ne constituent-ils pas encore pour les autorités de Manille la garantie de récupérer rapidement l'argent volé au peuple philippin. Les dépôts effectués par Marcos l'ont rarement été sous son nom propre, la procédure de recouvrement pourrait durer des années et s'enliser dans l'enchevêtrement des combinaisons destinées

à préserver l'anonymat des détenteurs de capitaux. Si le droit est apte à régler les situations courantes, il peut devenir un handicap lorsqu'il s'agit de résoudre un problème de cette taille. Hans J. Bär, président du directoire de la banque Julius Bär à Zurich, l'a bien compris: dans cette affaire, il y va aussi de l'intérêt de la Suisse; même sans preuves formelles d'un comportement criminel, le montant des sommes en jeu indique bien que Marcos a pillé son pays. La Suisse se voit donc obligée d'abandonner son formalisme pointilleux, comme elle a dû le faire à la fin de la deuxième guerre lorsque, sous la pression américaine, elle a renoncé aux avoirs allemands des banques suisses déposés outre-Atlantique.

Le problème est de nature éminemment politique. Il ne suffit pas de se réjouir du retour pacifique de la démocratie aux Philippines; encore faut-il donner aux nouvelles autorités les moyens de répondre aux besoins immenses de ce pays. Il y va aussi de la crédibilité de l'aide au développement. Comment faire admettre aux citoyens la nécessité d'une telle aide s'ils constatent que les potentats des pays pauvres peuvent en toute impunité mettre à l'abri chez nous le produit de leurs exactions?

Les banques suisses elles-mêmes auront avantage à coopérer activement à la restitution du patrimoine philippin. Les récentes décisions du Conseil fédéral et de la Commission des banques leur donnent l'occasion de prouver que la convention de diligence est bien respectée et qu'elles sont au courant des avoirs de Marcos déposés sous des identités camouflées.

Les Suisses ont largement refusé l'entrée de leur pays à l'ONU. Il s'agit maintenant de prouver concrètement que cette volonté de ne pas se mouiller sur la scène internationale n'implique pas celle de faire de la Suisse la zone franche de la pègre mondiale.

J. D.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 813 3 avril 1986

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:  
Marc-André Miserez

Abonnement  
pour une année: 60 francs,  
jusqu'à fin 1986: 45 francs  
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021/22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Jean-Pierre Bossy  
Marcel Burri  
Francine Crettaz  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon

Point de vue:  
Jeanlouis Cornuz

L'invité de DP:  
Claude Raffestin

## Enterrements de printemps

**Chaque année, les Bâlois donnent un surnom à leur carnaval et les Vaudois baptisent leur vin. On pourrait faire l'exercice après chaque session des Chambres fédérales: l'automne dernier, elles procédaient à de pauvres réformes croupions en matière de droit économique (DP 791); en décembre, elles passaient à la liquidation de plusieurs dossiers dans le même domaine, à part le pensum budgétaire et l'initiative sur la culture.**

**La session de ce printemps ne restera pas dans les annales comme celle du renouveau, mais bien plutôt des enterrements, selon une expression d'un correspondant parlementaire du *Tages Anzeiger*, qui dit la tenir de M<sup>me</sup> Kopp, laquelle a effectivement eu le redoutable privilège de présider à plusieurs obsèques.**

Enterrements définitifs pour les dossiers que les parlementaires ont accompagnés à leur dernier tiroir: aide à la presse, impôt (Icha) sur les produits énergétiques, fédéralisation des allocations familiales version Gabrielle Nanchen, centre d'homologation des véhicules automobiles à Bösinggen/FR. Quasi-enterrements pour les projets rendus exsangues par leur passage dans le laminoir parlementaire: crédit à la consommation, politique coordonnée des transports, harmonisation fiscale — pour ne rien dire de la législation sur le droit d'asile.

Seules éclaircies, pas toutes définitives d'ailleurs, dans ce sombre tableau: le retournement du Conseil des Etats en matière de double oui, l'adoption d'un contre-projet acceptable à l'initiative populaire pour la protection des locataires, enfin la garantie donnée de justesse par le Conseil national à la constitution de Bâle-Campagne, qui prévoit

une juridiction transcantonale en matière de centrales nucléaires.

Dans l'ensemble cependant et tout au long de la session de printemps, le Conseil fédéral a dû encaisser, et très dur. Pendant trois semaines, les deux chambres se sont relayées pour malmener l'Exécutif — qui n'a pas précisément trouvé consolation auprès du peuple ni des cantons le 16 mars dernier.

### PAS SEULEMENT LE «NIET» NI LE FÉDÉRALISME

D'où vient cet acharnement anti-gouvernemental? Nul doute qu'il exprime d'abord une résistance présentement profonde à l'innovation législative, comme à toute forme d'initiative proposée par le Conseil fédéral, ou par les citoyens les plus actifs de notre démocratie semi-directe. A tout coup, c'est non, d'emblée, comme pour prévenir toute extension subreptice du pouvoir de l'Etat ou de la compétence fédérale. Traditionnellement toutefois, deux domaines échappent au refus général: la défense nationale et l'agriculture, celle de montagne en particulier. Plus récemment, on a même vu des députés se montrer généreux aussi envers la recherche, au point d'autoriser des dérogations au sacro-saint blocage du personnel, en faveur des Ecoles polytechniques et grâce à M. Hayek (cf. DP 783 et 785).

Même confirmée par les exceptions d'usage, la règle du non-au-nouveau ne suffit pas à rendre compte des refus parlementaires; en effet, ces derniers frappent aussi des projets établis à la demande expresse des Chambres fédérales ou des citoyens, comme la législation en matière de petit crédit, de droit des sociétés anonymes, d'harmonisation fiscale ou de surveillance des prix.

Faut-il ressortir la motivation fédéraliste? Les sujets précités ne s'y prêtent guère, sauf l'harmonisation fiscale évidemment. En donnant de l'article constitutionnel y relatif, voté en juin 1977, une interprétation hyper-restrictive, le Conseil des

Etats a renoncé à procéder à un rapprochement des «principes régissant l'assujettissement à l'impôt, l'objet et le calcul des impôts dans le temps». Du coup, les cantons peuvent continuer de se livrer à la sous-enchère, pour conquérir des contribuables jugés intéressants (voyez Obwald!). Au nom du fédéralisme, et tant pis pour la solidarité confédérale. Quant au Conseil national, il n'a pas corrigé son image d'antifédéralisme: en refusant la hiérarchie des transports publics, et en octroyant d'extrême justesse la garantie à la constitution de Bâle-Campagne, les conseillers nationaux ont fait du fédéralisme à géométrie variable: les cantons sont libres, souverains et responsables quand ils y trouvent leur intérêt financier. Au reste, la Confédération est bonne pour payer.

### LES FISSURES DU «BLOC» BOURGEOIS

Tout cela explique seulement une partie des continus désaccords entre le gouvernement et le parlement, dominés l'un et l'autre par la même majorité bourgeoise. C'est donc bien à l'intérieur de cette majorité, plus précisément dans ses divisions internes, qu'il faut chercher l'explication générale de tant de conflits paralysants. De fait, les fissures qui parcourent le «bloc» bourgeois apparaissent de plus en plus manifestes, au sein des partis eux-mêmes.

A cet égard, la situation est aussi exemplaire à Genève qu'à Zurich: le parti radical accumule les «contre-performances», tandis que le PDC fait mieux que sauver ses sièges en vendant des parcelles idéologiques au prix du moment; et l'UDC, qui se dit au centre pour paraître moins à droite, ne sait plus où donner de la tête — vers Peter Gerber le patron des paysans, Christoph Blocher le patron de choc ou vers Adolf Ogi le patron du parti.

Quand le parti socialiste est parcouru de frissons locaux, la presse en parle comme de disputes graves. Quand les bourgeois se trouvent comme aujourd'hui en contradiction flagrante avec eux-

mêmes et avec leurs élus au Conseil fédéral, personne ne les dit en crise. Silence courtois, institué pour ménager les majoritaires... ou pour ne pas insécuriser des citoyens qui pourraient à juste titre s'inquiéter pour l'avenir de nos institutions: au pays du consensus, personne — et les socialistes pas plus que les autres — n'a intérêt à voir s'entre-déchirer les indispensables partenaires du jeu politique fédéral.

Y. J.

RAWYL

## Arbitrage fédéral

*Vive déception valaisanne à la suite de l'abandon du Rawyl par le Conseil national. On ne peut s'empêcher de penser que la situation a été noircie à dessein pour convaincre le Parlement: le Valais n'est pas aussi isolé qu'il le dit du reste de la Suisse (voir le doublement du Lötschberg et la réalisation de la N9, autoroute rapide de plaine, sans parler du tunnel sous la Furka). L'avenir touristique du canton ne dépend pas du percement de ce tunnel routier.*

*Un des arguments invoqués — le fédéralisme doit prendre en compte les intérêts de minorités — paraît pour le moins étrange. Toute liaison implique au moins deux partenaires; or les Oberlandais ont clairement manifesté leur opposition à une route nationale à travers leur région. Ces derniers n'auraient donc pas droit à se prévaloir du fédéralisme? Et si divergence il y a entre deux minorités, il faut bien un arbitrage.*

*Le Parlement joue ce rôle, très légalement en ce domaine. Pourquoi le président du gouvernement valaisan parle-t-il dès lors de «grave coup porté à la confiance dans notre Etat de droit»?*

VUE-DES-ALPES

## Coordination des transports: de la théorie à la pratique

Les Chambres fédérales ont admis le principe d'une politique coordonnée des transports. Mais concrètement on ne sait guère ce que cela veut dire. Il suffit de lire le rapport Rail 2000 pour constater que plusieurs variantes de répartition Rail-Route sont envisagées, dont celle dite «de luxe» qui prévoit (où serait la coordination?) le développement simultané du réseau routier et de l'offre ferroviaire.

En contestant le projet de deuxième route à la Vue-des-Alpes, avec tunnel à 1000 m d'altitude — coût global 350 millions — la Fédération suisse des cheminots (SEV) pose une question pratique. Pourquoi, à moindre coût, ne pas améliorer la liaison ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, que handicape l'archaïque rebroussement de Chambrelieu?

Mais les chiffres révèlent combien les dés sont pipés par l'intervention fédérale, unilatérale, en faveur du trafic automobile.

Pour la route — quand bien même il n'y a pas, du point de vue de la densité du trafic, un boom évident — la Confédération, pour une amélioration qualitative, prend à sa charge 250 millions du nouveau tracé. Pour le chemin de fer, en revanche, le mandat de prestations imposé aux CFF par le Parlement prévoit que seuls les investissements rentables peuvent être assumés. La correction, par un tunnel, du rebroussement de Chambrelieu n'entretrait pas dans cette catégorie!

La SEV, dans sa contre-proposition, a donc cherché à démontrer que le tunnel ferroviaire, s'il était pris en charge par le canton, serait une bonne affaire cantonale: 30 millions (coût global du tunnel) contre 70 millions de participation à la route de la Vue-des-Alpes.

Les dés sont bien pipés. Preuve supplémentaire: les partisans du projet routier font valoir que les entreprises de travaux publics perdraient 250 millions payés par la seule Confédération si la solution route n'était pas choisie.

Enfin, la question pratique soulevée par la SEV a l'inopportunité de s'appliquer à un canton que touche la crise et qui cherche à tout prix à éviter l'enclavement du Haut et qui ne manque de faire remarquer que si l'autoroute Chavornay-Le Creux est bonne pour les Vaudois ou la Transjurane pour les Jurassiens, la Vue-des-Alpes peut être bonne pour les Neuchâtelois.

Rail 2000 prévoit des liaisons supplémentaires entre Le Locle et le réseau intercities. Tout semble donc indiquer que l'on s'achemine vers la variante luxe.

Question pratique: qu'est-ce que la coordination des transports?

Le peuple neuchâtelois tranchera en avril. A. G.

### EN BREF

Bon à savoir: Otto von Habsburg a été mobilisé par les adversaires de l'adhésion à l'ONU. Un de ses articles sur la construction de la Tour de Babel a été diffusé pour encourager les Confédérés dans leur refus.

Otto de Habsbourg et Guillaume Tell, même combat!

\* \* \*

Les associations de locataires du canton de Zurich ont décidé de collaborer pour renforcer leur efficacité.

Elles ont constaté le faible degré de solidarité des locataires du canton. Seuls 14 000 font partie d'une association de locataires alors que l'Association des propriétaires compte 25 000 membres. Il faut considérer que le 80% des Zurichois sont des locataires, pour mieux apprécier la comparaison.

## Stimuler la recherche

Dans les domaines techniques, la France occupe une place de choix, sans commune mesure avec la taille du pays. La question n'est pas ici de savoir s'il vaut la peine d'occuper une telle place, mais simplement de se demander pourquoi, dans des domaines comme l'aéronautique, l'aéronautique, l'industrie nucléaire, les télécommunications, l'informatique, l'exploration océanographique, les trains à grande vitesse, etc..., la France occupe une place davantage comparable à celle des USA ou de l'URSS qu'à celle de pays comme l'Allemagne, voire le Japon.

Le professeur Mathé, cancérologue de renom, a évoqué dans notre presse la nécessaire émulation entre les secteurs privé et public. Le premier ne peut prendre en charge que des projets à court terme, parce qu'il a des comptes à rendre. Structuré en fonction de l'efficacité, il est particulièrement mal outillé pour gérer des programmes à long terme qui doivent rester l'apanage du secteur public. Chez nous, la recherche pharmaceutique bâloise, qui a eu la sagesse de s'associer à la recherche universitaire pour les projets de longue haleine, semblerait montrer que le mécanisme d'émulation peut fonctionner de manière satisfaisante.

Il s'agit avant tout d'une question de mentalité. Dans un certain type de recherche, il n'y a pas de bénéfice immédiat, souvent même il n'y a pas de bénéfice du tout. Il faut accepter que des gens travaillent à ce qui pourrait apparaître comme une marotte, qu'ils subissent de nombreux et, parfois, coûteux échecs. Or, cette mentalité est particulièrement peu répandue en Suisse: dans les années 50, il a suffi que deux prototypes d'avion tombent dans le lac de Constance pour que soit abandonnée la recherche aéronautique. Si les astronautes français avaient renoncé à leurs joujoux après qu'une ou deux fusées leur aient pété au nez, de grandes

firmer ne seraient pas en train de compter les milliards que va leur rapporter la satellisation de quelques relais de télécommunications.

### UN CHOIX POLITIQUE

En Suisse, les Chambres, qui décident finalement de la structure de la recherche, sont trop bien noyautées par les représentants de l'industrie, malades à la seule idée que des chercheurs puissent passer des années à s'amuser avec leurs gadgets sans souci de rentabilité. Cette mesquinerie est bien apparue au moment de la création des «programmes nationaux»: une partie de l'argent destiné à la recherche a été consacrée à la solution de problèmes typiquement suisses (par exemple: réserves de matières premières, protection des monuments, etc.). N'importe quel organisme, y compris les instituts privés, pouvaient être bénéficiaires de subsides, pourvu qu'ils proposent un programme intelligent. C'était une tentative de la part de l'industrie de récupérer une partie des crédits normalement destinés à la recherche fondamentale. Les programmes nationaux ne sont point sots, mais il fallait les poursuivre à côté de la recherche fondamentale, et non à ses dépens.

Avec cette mentalité, notre pays a raté tous les trains: l'informatique après l'électronique, et nous sommes même tombés de trains où pourtant nous semblions bien installés, comme l'horlogerie.

### REPENSER LA FORMATION

Revenons à notre propos initial: un autre facteur qui m'a souvent frappé lors de travaux avec des collègues français, c'est la souplesse, la vivacité de certains chercheurs et ingénieurs, particulièrement ceux qui étaient passés par les grandes écoles. Quoique peu porté vers un système élitaire qui privilégie une classe (j'ai connu des polytechniciens d'origine modeste), je me demande si le système en vigueur chez nous ne favorise pas l'engourdissement des cerveaux, du moins de quelques cerveaux

qui ne demanderaient pas mieux que de fonctionner à plein rendement.

Il n'est pas question d'imaginer un système de grandes écoles en Suisse, mais il y a des améliorations possibles du côté de la formation des postgradués. Actuellement, le candidat qui a passé son diplôme et continue dans la recherche sous forme d'une thèse n'acquiert guère de connaissances que par ses lectures. C'est une méthode lente. On pourrait augmenter la qualité de cette formation en organisant un troisième cycle spécialisé au cours duquel le candidat continuerait à acquérir des connaissances sur lesquelles il serait examiné. Les Américains le font bien. Mais ceci est lourd de conséquences: d'abord, le nombre des assistants devrait être augmenté si l'on veut qu'ils poursuivent au même rythme leurs recherches et leurs tâches d'enseignement. Ensuite, le corps professoral se trouverait dans l'obligation d'assurer cet enseignement. Il devrait se maintenir à un niveau élevé et comme il est déjà suffisamment chargé actuellement, il faudrait faire sauter le blocage du personnel. De plus, comme chaque institution ne pourrait pas tout faire, il deviendrait indispensable de se répartir la tâche au niveau national: de belles bagarres en perspective!

### ET ALORS?...

Pourtant, certains y pensent. Le numéro de mars du petit journal *Flash*, de l'EPFL, annonce officiellement la création d'un troisième cycle qui débouchera sur un grade de maîtrise. Cette réforme a été pensée et discutée sur la base d'un questionnaire élaboré par les étudiants et les chercheurs. L'Ecole Polytechnique se met donc au diapason de la recherche internationale. Mais les autres instituts? Dans combien d'années? Quand on sait que le premier demi-poste d'enseignant en informatique à la Faculté des sciences de Lausanne est apparu seulement en 1985, on peut se poser la question.

## Naissance d'un périodique

Les hautes écoles et universités suisses lancent une revue semestrielle, *Thema*. Chaque numéro sera consacré à un thème de recherche et apportera les éclairages les plus caractéristiques dans une optique interdisciplinaire. Pour l'instant, *Thema* est distribuée avec les publications habituelles des hautes écoles mais la possibilité existe également de s'abonner à la revue, qui voudrait devenir un moyen de communication autonome susceptible

### OBJECTEURS BÂLOIS

## Enfermés de vingt heures à six heures

Expérience intéressante à Bâle-Ville: les objecteurs de conscience condamnés à moins de cinq mois de prison exécutent leur peine dans un foyer pour détenus en instance de libération («Uebergangsh Heim»). Un étage a été aménagé à leur intention, il peut accueillir cinq personnes.

C'est le bi-mensuel *Der Beobachter* (4/86) qui relate cette expérience. Il ne s'agit pas de décriminaliser l'objection de conscience, mais plus prosaïquement de tenir compte de l'encombrement des prisons locales.

Les condamnés doivent être rentrés avant vingt heures et peuvent repartir dès six heures. Le week-end doit être passé au foyer. Certaines règles disciplinaires sont imposées, par exemple l'interdiction de consommer des drogues et notamment de l'alcool.

Intéressant de noter que tous les condamnés n'apprécient pas ce régime de semi-liberté. Il est en effet assez difficile de supporter les portes ouvertes quand pèse l'interdiction de sortir à volonté. Il en

d'être diffusé dans les milieux non universitaires. Un effort reste à faire dans le domaine du langage, encore trop spécialisé pour rester accessible au profane.

Le numéro 1 a été tiré à 73 000 exemplaires — 48 000 en allemand et 25 000 en français — il est entièrement consacré au Sol avec des contributions de spécialistes en biologie, géologie, zoologie, histoire et développement touristique. Le tout sur 44 pages.

Adresse utile: THEMA, c/o service de presse de l'Université de Berne, Längsstrasse 49, 3012 Berne.

va de même du mélange constant entre vie «normale» et vie «imposée». Certains préféreraient être carrément enfermés, ce qui leur permettrait de méditer.

Malgré cela, toutes les chambres de ce foyer seront probablement occupées cette année.

### LEX FÜRGLER

## Attention on confisque!

L'article 57 du Code civil stipule qu'une société créée dans un but illicite doit être dissoute et son patrimoine revenir à la collectivité. Grande première: cette disposition restée jusqu'ici lettre morte vient de trouver une application par une récente décision du Tribunal fédéral. Elle est même promise à un brillant avenir si les autorités cantonales se décident à ouvrir les yeux.

Premier à faire les frais de cette résurrection, un entrepreneur allemand qui, en 1972, a constitué deux sociétés anonymes à Giswil (Obwald) dans le but déclaré de développer le tourisme local. En réalité, avec l'aide d'un avocat zurichois et d'un hôte-

lier du lieu, par ailleurs membre de l'Exécutif communal, il s'est spécialisé dans l'aide aux entreprises de construction et de promotion en difficulté. Ces prises de participation grâce à des capitaux étrangers lui ont permis de mettre la main sur de nombreux biens immobiliers, en violation de la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers.

En application de la décision du Tribunal fédéral, le canton d'Obwald peut confisquer 60 000 m<sup>2</sup> de terrains d'une valeur de 5 millions de francs. Une solution plus intéressante que celle pratiquée jusqu'à maintenant par les cantons: mise aux enchères des biens immobiliers illégalement acquis et restitution au propriétaire fautif du produit de la vente.

D'autres affaires du même type sont en cours d'instruction dans les Grisons et au Tessin, avec à la clé de coquets patrimoines immobiliers qui vont tomber tout cuits dans les mains des collectivités publiques. Nous ne pleurerons pas sur le sort des propriétaires étrangers ainsi dessaisis de leurs biens. Mais nous constaterons qu'à chaque coup ou presque des ressortissants suisses sont mêlés à ces magouilles — avocats, notaires, parfois même des magistrats — et qu'ils s'en sortent sans trop de mal. Des pratiques qui contribuent à forger l'image de marque de la Suisse à l'étranger.

### RECTIFICATIF

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre dernière édition (*DP 812*). A la page 4, l'article sur les allègements fiscaux des banques devait s'intituler... «à l'attaque des **CAISSES** publiques» et non des «services publics». Avec toutes nos excuses à nos lecteurs et nos compliments à la VPOD.

## Libérer le futur

Il y a quelques jours un quotidien genevois titrait sa manchette «Les cent jours du Conseil d'Etat». Expression imagée mais peut-être inadaptée dans un système comme le nôtre où les échelles du temps n'ont pas la même signification qu'ailleurs. Serait-ce à cause des trois nouveaux conseillers d'Etat qui doivent donner des preuves de leur savoir-faire politique?

Je l'ignore, mais je ne crois pas que l'on puisse et même qu'il faille attendre des prises de position et des décisions nouvelles après 100 jours. Gouverner c'est prévoir, dit-on! Alors rendons justice au Gouvernement car à tous les niveaux, dans tous les départements, il y a, pour autant que je puisse en juger, prévision. Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Qu'on se rassure, je ne suis pas en train de jouer les thuriféraires d'un Conseil d'Etat qui n'a que faire de ma caution. Bien au contraire, je veux attirer l'attention sur la nature et la qualité de la prévision actuelle. D'une part, elle est sectorielle et procède le plus souvent par le prolongement d'une tendance conditionnée par l'évolution démographique et, d'autre part, elle «fige» des comportements passés susceptibles de se modifier dans le futur.

En d'autres termes, la prévision ne s'appuie pas sur une réflexion prospective; elle ignore les scénarios qui mettent en scène des situations différentes de celles du passé et qui prennent en compte et intègrent une information nouvelle dont la probabilité actuelle est faible mais dont la signification future pourrait être considérable.

Aux dernières élections, le thème «halte au développement» a rencontré un écho certain dans plusieurs milieux politiques. Les autorités se doivent de répondre à cette préoccupation d'une partie non négligeable de la population. Il faut donc s'interro-

ger sur la nature du développement souhaité car ce n'est pas le développement en soi qui est mis en cause, mais le type de développement que Genève a connu jusqu'à maintenant. Pour répondre à cette demande, la prévision n'est pas suffisante car elle est beaucoup trop linéaire. Il faut avoir, dès lors, le courage d'imaginer et de proposer des scénarios prospectifs que l'on pourrait définir comme des «utopies cohérentes et apprivoisées». Utopie, le mot abhorré des politiciens, qui se veulent réalistes, concrets et pragmatiques, est lâché! Et pourtant, Messieurs, c'est un des moyens pour stimuler l'imagination et trouver des solutions différentes de celles qui ont échoué.

Les années qui viennent de s'écouler ont montré que nos prévisions étaient «pauvres» parce qu'exclusivement nourries du passé. Nous avons besoin de prévisions «riches» alimentées par une réflexion tous azimuts capable de formuler des images futures souhaitables. Bien sûr, toutes ces images ne se réaliseront pas mais elles fourniront des repères utiles dans un environnement en mutation.

Prenons quelques exemples. Il ne suffit pas de prévoir l'évolution démographique, encore faut-il savoir comment les structures et les comporte-

ments vont évoluer. Aura-t-on affaire à une population vieillissante ou non? La famille va-t-elle se modifier? Les mouvements migratoires internes et externes vont-ils changer de structure? A ces questions, fondamentales pour l'urbanisme, la prévision classique ne répond pas.

En matière économique, Genève glisse-t-elle irrémédiablement vers le tertiaire ou au contraire une greffe industrielle est-elle en train de se réaliser? Faut-il l'encourager et, si oui, comment? Les défis de l'instruction publique ne sont pas moins grands, ni non plus ceux de la justice et de la politique carcérale.

Le Conseil d'Etat dispose de quatre ans pour se poser des questions prospectives de ce type. Dans quatre ans, s'il s'est créé un arsenal de scénarios pour nourrir sa politique, il pourra aborder les années 1990-2000 avec un entrain calme, sinon il risque d'être angoissé, et nous avec, par un environnement global difficile à comprendre et à interpréter.

Prenez votre temps, Messieurs, 100 jours ne suffisent pas; mais attention, 4 ans sont vite passés.

**Claude Raffestin\***

\* Professeur de géographie à l'Université de Genève.

129

## Coup de fil utile

Très recherchés, les numéros de téléphone à trois chiffres. Mais les PTT en ont trouvé un, entre les télégrammes dans une autre langue officielle et le service manuel de réveil, pour un bulletin hebdomadaire d'informations destinées aux consommateurs.

Thème du premier message diffusé sur le 129: la lutte, à coups d'autocollants FRC, contre les envois publicitaires, adressés ou non. Un joli busi-

ness qui rapporte dans les 165 millions par an aux PTT, dont les maisons de vente par correspondance et autres organisateurs de concours et promotions en tous genres sont de bons et fidèles clients.

Comme on voit, la grande régie se confine bel et bien dans son rôle de monopole technique, chargé du transport des informations, et s'interdit d'en censurer la teneur. D'ici que les banques en profitent pour utiliser les cours des devises (n° 160) ou les bulletins de la bourse (n° 166) pour faire un peu de pub en faveur de la privatisation des télécommunications ou contre le développement des chèques postaux...

## Après les 16 mars

Cependant les ouvriers continuant à demander (du travail) par attroupements, M. Giscard d'Estaing monte sur un tonneau:

«Mes bons amis, tout tient à la rente. En ce moment, la rente monte; ne bougez pas et alors elle montera plus haut encore, et alors les capitalistes voudront faire valoir leurs fonds, et alors vous aurez du travail!»

Malgré cela, les ouvriers continuant (de manquer de travail), M. Chirac monte sur le tonneau:

«Mes bons amis, si vous manquez de travail, prenez-vous-en à votre gouvernement. Manquait-on de travail sous de Gaulle? Non. Manquait-on de travail avant soixante-huit? Non. Manquons-nous de travail, nous qui sommes restés fidèles? Pas le moins du monde!»

Malgré cela, les ouvriers continuant de manquer de travail, M. Barre monte sur le tonneau:

«Braves gens, retirez-vous tranquillement, car les attroupements peuvent nous conduire à l'anarchie, qui nous conduirait au despotisme militaire, qui nous conduirait à une troisième révolution!»

Malgré cela, les ouvriers continuant de manquer de travail, M. Le Pen monte sur le tonneau:

«Mes bons, mes excellents amis, je pleure sur vous. Mais pour guérir vos maux, il faudrait l'expulsion de tous les étrangers, l'épuration des préfets et la guerre générale!»

Malgré cela, les ouvriers continuant de manquer de travail, M. Fabius monte sur le tonneau:

«Mes fils et mes filles, tout est amour. Le passé est fini. L'avenir commence. Encore mille ans, et tout ira bien.»

Malgré cela, les ouvriers continuant de manquer de travail, M. Chirac (ou M. Toubon, ou M. Chaban-Delmas, ou M<sup>me</sup> Weil) monte sur le tonneau...

Etc., etc. A propos, vous connaissez les albums de Töpffer en général et l'*Histoire de M. Pensil* en particulier? Vous y trouverez, en plus gai, l'exact scénario de ce qui se passe en France depuis... le pliocène récent!

Parlons de la plus vieille démocratie du monde: Supposez que quant à vous, fervent footballeur, vous souhaitiez ardemment que la Fédération suisse adhère à la Fédération internationale. Malheureusement, il se trouve que la majorité de vos concitoyens sont contre — parce qu'ils craignent d'aliéner la liberté... etc. Cependant que les partisans de l'adhésion expliquent tout au contraire que la Suisse adhérera sans adhérer; qu'elle réservera expressément sa liberté, vu sa position particulière; que pour leur part, ils sont bien décidés à jouer avec les mains chaque fois que cela sera nécessaire; et qu'en tout cas, il ne sera pas question de se plier aux statuts de la Fédération...

Tout cela pour dire que partisan de l'entrée de la Suisse à l'ONU, navré, je n'ai pas été voter: à quoi bon répéter l'expérience de la SDN, où nous avons fait bande à part dès qu'il s'est agi d'appliquer les sanctions (contre l'Italie fasciste, qui s'était jetée sur l'Abyssinie)? Autant ne pas imposer à M. Aubert ou à son successeur les contorsions auxquelles M. Motta avait dû se livrer.

«Que ton *oui* soit un *oui*, dit l'Écriture, et ton *non* un *non* — tout le reste est du diable!»

J. C.

## ÉLECTIONS

### Du mauvais usage des sondages

Utile rappel du sociologue Peter Atteslander (*NZZ* du 19 mars 1986) à propos des sondages préélectoraux effectués par la presse zurichoise dans le cadre des élections communales.

Lacune de taille: les journaux n'ont jamais indiqué la marge d'erreur des résultats présentés. D'où le risque que le lecteur prenne au sérieux des écarts entre les partis ou les candidats qui en réalité ne sont pas significatifs.

Manque de curiosité: pourquoi n'avoir pas cherché

à connaître les motifs de ceux qui ont déclaré ne pas vouloir exercer leur droit de vote et, dans un cas, pourquoi ne pas avoir demandé leur préférence partisane aux abstentionnistes déclarés?

Les journaux zurichois ont ignoré une règle en vigueur par exemple aux Etats-Unis: les résultats d'un sondage sont toujours publiés avec le commentaire de l'institut qui a effectué l'enquête, seul à même de préciser les limites de l'exercice. Trop souvent les journalistes brodent à partir des chiffres bruts et le lecteur ne peut distinguer ce qui relève des données récoltées et de l'interprétation. La multiplication des sondages électoraux ne garantit pas une meilleure connaissance des comportements politiques. Fréquemment, les enquêtes

ne livrent que des résultats ponctuels et à la limite de la trivialité. Finalement, est-il plus important de prévoir quelques semaines à l'avance les résultats d'une élection ou d'une votation ou de s'interroger sur l'évolution à terme des grands courants politiques, de l'engagement des citoyens et de la manière dont ils se font une opinion.

Le sondage d'opinion est un outil qui permet de dramatiser artificiellement la politique, plutôt morne et pauvre en alternatives. Cet outil est pourtant potentiellement plus riche: par une analyse exhaustive et continue de la sphère politique, il peut offrir aux citoyens des moyens d'évaluer les enjeux et non seulement de favoriser leur identification à un camp ou à un autre.

## Printemps rédactionnel

Ainsi va la vie: il y a moins d'une année — c'était le 20 juin dernier — nous ne voulions «pas prendre congé» de Laurent Bonnard, et nous pouvions saluer l'arrivée de Francine Crettaz au poste de rédactrice responsable de *Domaine public*. Et voilà qu'aujourd'hui elle signe son dernier numéro en cette qualité.

Dans l'intervalle, il y a eu des mois très actifs pour elle, et très fructueux pour le ménage du journal: transformation du bureau, devenu un véritable lieu de rencontre pour les membres du comité de rédaction et autres proches de DP, informatisation du fichier des abonnés, réalisation d'une enquête sur les opinions et préférences des lecteurs (résultats résumés dans DP 812). Sans compter les recherches faites sur l'avenir technique — et commercial, mais oui — de l'hebdomadaire que vous avez en mains. Tout cela, Francine Crettaz l'a fait ou mis fermement en place. Qu'elle en soit remerciée. Et nous lui souhaitons de trouver le même élan et pleine satisfaction dans sa nouvelle activité professionnelle, choisie en dehors du journalisme, où elle aura fait un passage démythifiant.

Pour la remplacer, nous arrive un autre licencié ès sciences politiques, Marc-André Miserez (MAM

pour les intimes de DP). Jurassien d'origine et lannois plutôt par hasard, il a passablement roulé sa bosse de type sensible et curieux, au moment voulu, entre le début et la fin finale de ses études, consacrant cinq bonnes années de vie au travail précaire et aux voyages plus ou moins lointains. Venu d'Acidule, MAM a encore une période de formation devant lui. Il ne signe donc pas (encore) comme rédacteur responsable; cette tâche, que nous ne voulons pas une simple formalité, incombera désormais à Jean-Daniel Delley. Comme les autres membres du comité de rédaction, soit François Brutsch, André Gavillet, Wolf Linder et la soussignée, J.-D. Delley est décidé à poursuivre l'effort supplémentaire nécessité par les transitions récentes ou à venir.

Car nous poursuivons sur notre lancée: outre les changements intervenus au niveau rédaction, nous allons engager prochainement une seconde personne à titre permanent — mais à temps partiel — pour assumer le suivi administratif du journal et remplacer le rédacteur en cas d'absence.

Les plus anciens amis de DP penseront peut-être que nous pratiquons la fuite en avant. Qu'ils se rassurent: nous nous bornons à satisfaire aux nécessités, avec toute la rigueur qu'on nous (re)connait. C'est que, même modeste dans son tirage et austère dans sa présentation, un journal doit se donner les moyens de progresser, s'il ne veut pas «seulement» survivre. **Yvette Jaggi**

## Zürich que G. M.

*Pertinent commentaire de J.P. Ghelfi dans La Lutte syndicale du 19 mars sur: «Le projet de General Motors (premier constructeur mondial de voitures) de déplacer son siège européen d'Allemagne à Zurich, ville qui avait été choisie, selon les dirigeants de la GM, du fait de «sa position géo-*

*graphique intéressante». La réalité est tout autre. GM veut déménager parce que, dans les pays de la CEE, la loi prévoit que les syndicats peuvent demander et obtenir des renseignements sur la gestion des entreprises, alors qu'aucune loi ne donne de telles compétences aux syndicats en Suisse. D'où la vive protestation de la FIOM (Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie) auprès de la CEE, et la demande d'ouvrir une enquête à ce sujet.»*

## Vive le tertiaire!

*Vu le nouveau magazine alémanique Politik und Wirtschaft dont le titre indique bien le contenu. En feuilletant cette élégante publication, on ne peut que regretter une fois de plus la petite taille de la Suisse romande. Impossible d'imaginer une revue de ce type en français, le marché est trop étroit. Si seulement nous avions la population de la Wallonie ou du Québec!*

*Politik und Wirtschaft publie un sondage réalisé auprès des étudiants en sciences économiques de Zurich, Saint-Gall, Berne et Bâle sur leurs entreprises favorites. Le classement des cinq premières est instructif. Les préférences des étudiants alémaniques vont en effet dans l'ordre à Swissair, Mc Kinsey, Nestlé, Hayek et IBM, soit trois entreprises de services et deux autres, Nestlé et IBM, dont le caractère industriel est peu marqué dans notre pays. Deux de ces entreprises, Mc Kinsey et Hayek, font du «consulting» comme on dit en français, ce qui fascine visiblement beaucoup les étudiants.*

*Ces autres fleurons de l'économie helvétique que sont les trois grandes banques n'arrivent qu'en 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> position, la chimie bâloise est encore plus loin et la grosse industrie est dans les choux: BBC est 16<sup>e</sup> et Alusuisse, Bührlé et Sulzer occupent les trois dernières places... Auprès des futurs cadres de notre économie, l'industrie a donc perdu tout prestige, ce qui est pour le moins inquiétant si l'on veut éviter que la Suisse ne devienne exclusivement un centre tertiaire.*

**J. G.**